



REPUBLIQUE DU BURUNDI  
MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE  
ET DE LA LUTTE CONTRE LE SIDA



**INSTITUT NATIONAL DE SANTE PUBLIQUE**  
**EAC Center of Excellence in Public Health Training**

## SOMMAIRE

Mot du Directeur Général.....	2
Projet de mise en place d'un programme de formation de niveau Master en Santé Publique à l'Institut National de Santé Publique.....	3
Que retenir de la formation complémentaire à l'Institut National de Santé Publique ?.....	9
L'utilisation des résultats de la recherche en santé pour la prise de décision : l'INSP et le PNSR décident d'avancer.....	17
Sixième Conférence Scientifique sur la Santé et l'Exposition Internationale des produits de santé, Bujumbura, du 29 au 31 Mars 2017 : Cadre institutionnel et expérience du Burundi.....	15
Qui du partenariat du Laboratoire National de Contrôle de Qualité du Médicament de l'Institut National de Santé Publique?.....	20
La Gestion des carrières, un levier stratégique du management des entreprises.....	24
La gestion automatisée des présences au service du personnel de l'INSP .....	27
Stratégies d'amélioration continue de la qualité des services à l'INSP.....	28
La gestion efficiente du mobilier dans le secteur public : le clin d'œil de l'Institut National de Santé Publique.....	30
Education à la citoyenneté et à la Formation Patriotique à l'Institut National de Santé Publique.....	32
Travaux communautaires à l'INSP.....	33
La pratique religieuse à l'Institut National de Santé Publique.....	34
l'INSP dans le championnat interuniversitaire.....	35
Schéma expérimental pour une extension des voies de communication de l'INSP.....	38
Page Publicitaire.....	39

### Bulletin d'Information de l'Institut National de Santé Publique

**Adresse:** Avenue de l'Hôpital, N° 3

(à 100 m de l'entrée principale de l'Hopital Prince Régent Charles)

B.P 6807 Bujumbura, Tél: 22 22 81 67 - 22 24 33 94, Fax: 22 22 82 49

Site web: [www.insp.bi](http://www.insp.bi) - E-mail: [insp@insp.bi](mailto:insp@insp.bi)



**INSP Ouvre bientôt un Master  
de Santé Publique**



**Directeur Général**

C'est encore une fois un plaisir pour la direction de l'INSP de vous présenter l'Institut, votre joyau, sous ses multiples activités. Le numéro que vous avez entre les mains est double puisque nous avons voulu nous donner plus de temps dans la collecte et la sélection des informations à publier et surtout pour être à mesure de confirmer celles que nous vous avons annoncées dans les éditions antérieures.

Tenez, si l'on commence par notre mission de formation, après la reconnaissance de l'INSP comme centre d'excellence dans la formation en Santé Publique en 2013, nous avons décidé de franchir une étape supplémentaire en montant le niveau de formation pour mettre à la disposition du système de santé des ressources humaines de haute qualité. Nous sommes heureux aujourd'hui de vous communiquer que notre offre de formation du niveau Master en Santé Publique vient d'être agréée par les autorités compétentes. Cet agrément ouvre la voie au démarrage effectif de cette formation et nous mettons les bouchées doubles dans les préparatifs pour que l'année académique 2017-2018 soit celle de l'entrée des premiers candidats à cette

spécialité.

Pour pouvoir contribuer aux soins dentaires qui sont encore assez rares dans notre pays, l'INSP a ouvert une filière de formation en santé bucco-dentaire et il envisage de mettre sur pied un service de dentisterie qui servira, non seulement de lieu de stages, mais aussi comme centre de soins, ce qui va élargir les services offerts dans le cadre de notre engagement au service de la communauté nationale.

Toujours en ce qui concerne la poursuite de notre approche qualité, le laboratoire de référence de l'INSP a déjà atteint un niveau de performance de quatre étoiles avec en ligne de mire l'accréditation, c'est-à-dire une reconnaissance internationale de ses prestations. Ce laboratoire vient, encore une fois, d'être honoré au niveau de la Communauté Est-africaine, pour ses performances et les prestations de certains des personnels de l'Institut ont été spécialement reconnus.



**Une Coupe et un certificat ont été octroyés au Laboratoire**



**Certificats de reconnaissance spéciale des performances managériales au Directeur Général et de meilleur Mentor à un membre du personnel.**

Dans le domaine de la recherche, l'INSP vient d'être désigné point focal de la recherche en santé de l'EAC. C'est un honneur ; mais aussi un devoir qui appelle à ce qu'il exerce un leadership vis-à-vis des autres acteurs pour que la recherche en santé ait la place qui lui convient dans notre pays et que ses résultats puissent inspirer les meilleurs politiques à mettre en œuvre pour l'amélioration de l'état de santé des populations.

Ce numéro va aussi vous relater quelques activités organisées en vue de favoriser la cohésion au sein de la communauté et dans le pays en général. Il s'agit, entre autres de la pratique religieuse, du sport, de la formation patriotique et des travaux d'intérêt collectif.

**Bonne lecture.**

## Projet de mise en place d'un programme de formation de niveau Master en Santé Publique à l'Institut National de Santé Publique

### Introduction

La Santé Publique contribue aux sciences de la santé. Sa spécificité est qu'elle s'intéresse à l'analyse des phénomènes de santé dans les populations, plutôt qu'au niveau des individus.

L'objectif de la santé publique est en effet de lutter contre les problèmes de santé et de promouvoir un environnement favorable à la santé des populations. Etudier la santé publique, c'est apprendre à connaître ce qui détermine la santé de la population, au-delà des seuls aspects biologiques et physiques. Il s'agit de comprendre comment les styles de vie, les conditions de vie et le contexte (historique, politique, socio-économique, culturel, environnemental,

organisationnel, ...) influencent la santé, ainsi que de promouvoir, planifier et mettre en œuvre les stratégies les plus adéquates pour favoriser la santé des populations.

Pour ce faire, la santé publique fait appel à de nombreuses disciplines et sources de connaissances : les disciplines médicales et paramédicales, la Bio-statistique, le Droit, l'Economie, la Sociologie, la Psychologie, l'Anthropologie, la Pédagogie, l'Epidémiologie, le Management, les sciences politiques, la Communication, etc. Elle mobilise des méthodes d'intervention variées (quantitatives, qualitatives, ...) et souvent dans le cadre d'approches intersectorielles, impliquant des collaborations avec

d'autres secteurs.

De par le Plan National de Développement Sanitaire du Burundi et les différentes stratégies dans le secteur de la santé publique, une nécessité de renforcer le système de santé par la mise à disposition d'un personnel hautement qualifié en Santé Publique et en adéquation avec les besoins des populations, est une recommandation permanente.

Pour répondre à cet impératif, l'INSP, fidèle à sa mission de production et de formation du personnel pour le système de santé et, en partenariat avec l'Ecole de santé publique de l'Université libre de Bruxelles, a initié la réflexion sur la mise en place d'un programme de formation de cadres en santé



*Une vue partielle de l'atelier de réflexion sur la mise en place de la formation de master*

de niveau Master en sciences de la Santé Publique depuis 2015.

### **Enquête et réflexion sur la mise en place de la formation de niveau Master à l'INSP**

Dans le cadre de la réflexion sur la mise en place de cette formation, des enquêtes de terrain couplées à une revue documentaire ont été réalisées. Elles avaient notamment pour but d'identifier les besoins du système de santé burundais et ainsi de contribuer à concevoir un programme de formation pour y répondre, en permettant aux titulaires du baccalauréat et du master d'occuper des places distinctes et complémentaires dans le système.

Les enquêtes ont permis, non seulement d'aboutir à l'élaboration de référentiels

de compétences pour le bachelier et pour le master mais également de mettre en évidence l'importance et la complémentarité de ces 2 niveaux de formation dont les métiers sont importants pour le développement optimal du système. De plus, le plan de développement des ressources humaines en santé prévoit de renforcer les compétences des médecins généralistes et spécialistes en santé publique. Entre 2015 et 2024, au moins 85 médecins devraient décrocher un master et 6 un doctorat de santé publique<sup>1</sup>.

Une première enquête a été menée auprès du personnel de santé toutes catégories confondues, y compris les partenaires. Les questions

<sup>1</sup>Ministère de la santé publique et de la lutte contre le SIDA. Plan stratégique de développement des ressources humaines en santé au Burundi, Bujumbura, Burundi, 2014.

Ministère de la santé publique et de la lutte contre le SIDA. Plan stratégique de développement des ressources humaines en santé au Burundi, Bujumbura, Burundi, 2014.

couvraient sept thématiques à savoir la faiblesse du système ou de la prise en charge de la santé en général, les principaux métiers de la santé publique que devrait couvrir la formation de master, le profil des candidats à recruter pour la formation de master (titulaires de bachelier universitaire, sciences humaines, sciences économiques, médecins, paramédicaux), le profil des candidats intéressés par le master de Santé Publique, la finalité ou l'option qui doit être développée pour être en adéquation avec les besoins du Burundi, les compétences qui pourraient être renforcées dans le cadre d'un master en Santé Publique

A travers les réponses obtenues, on a noté des faiblesses du système de santé en rapport avec l'administration, la

planification, la supervision et le suivi-évaluation des activités à tous les niveaux du système de santé dans la mesure où ces activités ou fonctions ne sont pas assurées par du personnel qualifié en la matière.

Les participants à l'enquête ont souligné une carence importante de ressources dans la santé communautaire où trop de moyens sont mis sur le curatif mais très peu sur le préventif.

D'autres faiblesses soulignées étaient en rapport avec le manque de ressources humaines compétentes en recherche opérationnelle, les problèmes de gestion et de management des ressources humaines; Les problèmes en rapport avec la collecte et l'analyse des données SIS; Les insuffisances dans la planification et le suivi-évaluation des activités et projets du Ministère de la Santé

Les «métiers» qui reviennent souvent sont en rapport avec le SIS, la Planification, l'Epidémiologie. On note que les aspects de planification/suivi évaluation apparaissent quasiment chez tous les répondants.

De cette enquête est aussi ressortie l'importance de

recadrer les métiers du bachelier sur des activités réalistes et utiles pour le système, en élaborant des référentiels de métier, de compétence et de formation spécifiques pour le bachelier.

Une deuxième enquête a été réalisée auprès des professionnels de Santé Publique de niveau licence déjà en exercice. Elle a permis de repérer les réalités professionnelles vécues sur le terrain d'exercice : description des activités de routine, ambitions, attentes..., mais aussi les faiblesses du système à pouvoir renforcer la formation en sciences de la Santé Publique, les métiers auxquels le bachelier devrait être formé, les profils auxquels devrait être destiné le master, la finalité ou l'option qui doit être développée pour être en adéquation avec les besoins du système de santé, ainsi que les compétences à renforcer notamment dans le cadre du master.

Cette enquête qui visait surtout une analyse du bachelier, a donné de très nombreuses pistes pour préparer le contenu du master mais a également dégagé la nécessité de réviser le programme du baccalauréat afin de l'adapter aux besoins du ministère en ressources

humaines.

### **Pistes retenues pour la mise en place du master à l'INSP**

Il n'existe actuellement au Burundi aucune formation de master en santé publique (120 crédits) ni ailleurs en Afrique de l'Est et Centrale francophone. Les professionnels qui souhaitent se spécialiser dans cette voie doivent actuellement étudier à l'étranger, fréquemment en Europe ou au Bénin (IRSP à Ouidah), ce qui représente des coûts très importants.

Le Burundi proposera donc une formation attractive pour les Burundais et pour la sous-région.

Le master proposé est un master de 120 crédits afin de respecter les normes BMD en vigueur. Un master complémentaire (60 crédits) pour les professionnels déjà titulaires d'un master 120 crédits pourra éventuellement être développé dans les années à venir si le besoin se fait sentir.

Dans le prochain numéro, nous donnerons les détails de l'organisation et les options retenues pour ce master.

**Dr Georges Nsengiyumva**

## Introduction

**D**epuis sa création en 1999, l'Institut National de Santé Publique (INSP) a déjà produit un nombre non négligeable de cadres intermédiaires pour les différents services et programmes du Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA. Conscient de la nécessité de produire des cadres suffisamment compétitifs au niveau régional et international, l'INSP a instauré, depuis l'année académique 2014-2015, un cycle de formation complémentaire pour permettre aux lauréats de niveau A1 d'accéder à un niveau de licence. Cette mesure a été prise quelque temps après l'adoption du système BMD dans l'enseignement supérieur au Burundi et après que le MSPLS eut exprimé le besoin de disposer davantage de cadres pour pouvoir organiser des services dispensant des soins de qualité à la population.

Par ailleurs, plusieurs cadres de niveau A1 qui avaient obtenu leur diplôme à l'issue d'une formation organisée sur deux ans par

l'INSP affirmaient que cette formation les avait laissés sur leur soif et avaient maintes fois exprimé le besoin de voir leur niveau rehaussé et harmonisé avec le niveau bachelier de la loi BMD et les autres diplômes octroyés au sein de la Communauté Est-Africaine. La mesure répondait donc à un objectif double : adapter et harmoniser les niveaux de formation des cadres du MSPLS et faciliter l'équivalence des diplômes au niveau régional tout en augmentant le nombre de cadres à la disposition du MSPLS.

Cette formation complémentaire a concerné les filières d'Anesthésie-Réanimation, Sages-femmes, Laboratoire, Santé Publique et Pharmacie.

Aujourd'hui cette formation tend vers sa fin, le présent article donne l'appréciation des bénéficiaires de cette formation par rapport à son organisation, sa réalisation et la qualité des enseignements reçus.

## Organisation de la formation

L'organisation de cet enseignement était régie par

une ordonnance ministérielle spécifique sur la formation complémentaire à l'INSP. Cette ordonnance précise que cette formation est prévue pour une promotion unique, organisée de façon solidaire, et qui doit être sanctionnée par un diplôme de licence équivalent au niveau baccalauréat du système BMD. Les enseignements étaient organisés de façon flexible en tenant compte de la disponibilité des étudiants.

Ainsi, la majorité des cours était dispensée les jours de fin de semaine et les jours fériés, ce qui a permis d'avoir un taux de présence aux cours avoisinant les 90%. Cela a permis également aux étudiants de continuer à s'acquitter valablement des tâches leur assignées par leurs différents employeurs.

Afin de suivre de près le déroulement de la formation, un comité mixte comprenant les représentants des étudiants et des membres de l'administration de l'INSP avait été mis sur pieds. Ce comité a permis de gérer de potentiels différends ou désaccords entre les étudiants et l'administration de l'INSP. Ce fut le cas par

exemple de la question en rapport avec le paiement des frais de mémoire où le consensus entre étudiants et l'administration de l'INSP fut de permettre aux étudiants de rédiger leur mémoire en binôme afin de rentrer dans les limites imposées par les contraintes budgétaires.

## **Qualité des enseignements**

D'une façon générale, l'enseignement a été hautement bénéfique pour les étudiants en ce sens qu'il était orienté plus vers le côté conceptuel que le côté pratique. Cela a permis de s'adapter aux besoins réels des étudiants qui disposaient déjà de connaissances

pratiques assez étendues mais qui manquaient de connaissances théoriques solides sous-tendant les activités pratiques. De plus, les étudiants ont pu suivre des cours à caractère transversal comme l'Entrepreneuriat, l'Administration mais également d'autres cours indispensables pour les acteurs du système sanitaire comme l'Epidémiologie et la Santé Publique.

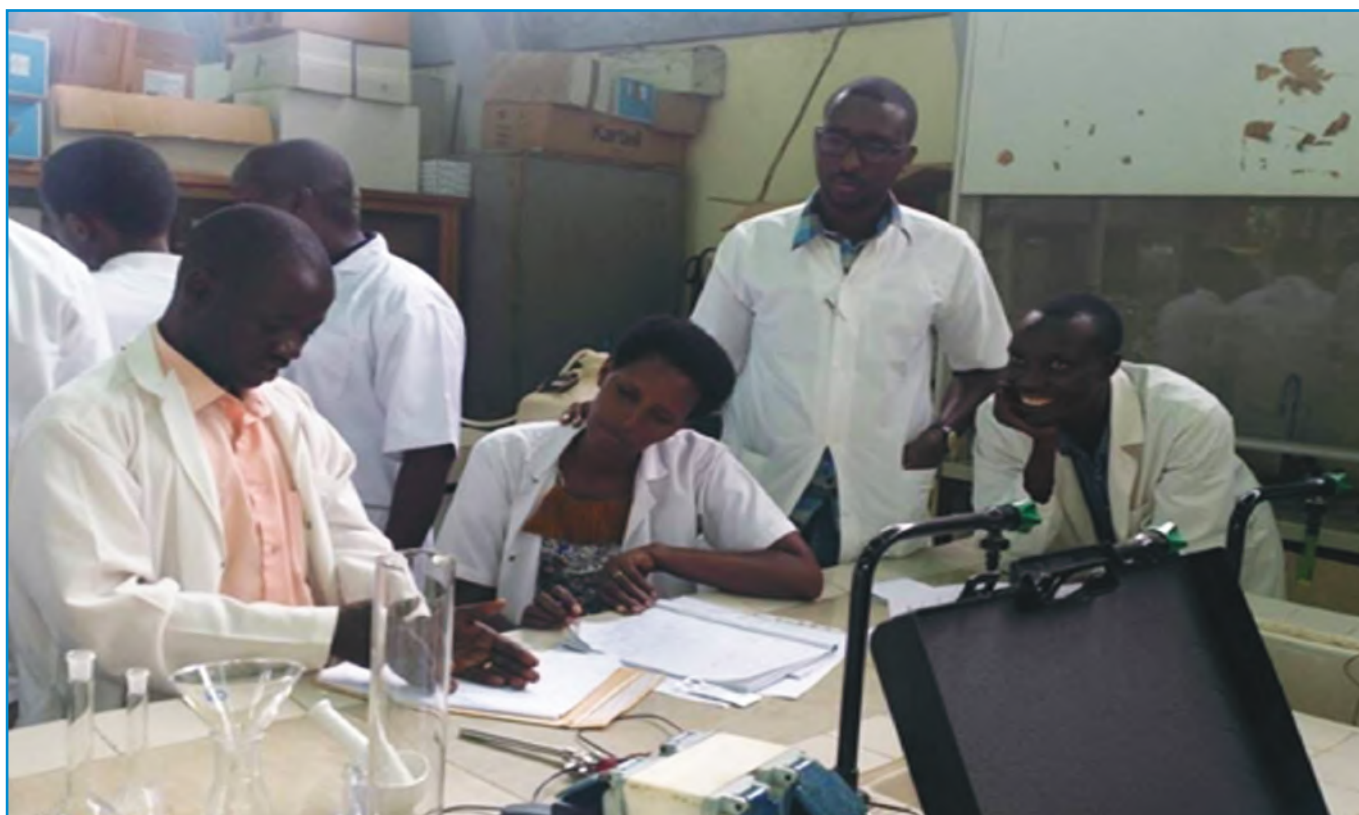
A la fin de cette formation, les lauréats seront dotés aussi bien de connaissances théoriques que pratiques et plus aptes à concevoir et conduire des activités dans le domaine de la santé.

Nous notons cependant qu'un

retard dans la dispensation des cours a été constaté dans certaines filières suite au grand nombre de cours. Ce fut le cas surtout pour les filières de Santé Publique et de Pharmacie.

Soulignons enfin que le travail de mémoire en fin de formation est aussi une occasion de développer les capacités de recherche par la collecte et l'analyse de données ainsi que les aptitudes rédactionnelles.

Il est cependant à noter que les stages prévus dans le programme de la formation complémentaire ont été moins appréciés par les étudiants. En effet, les étudiants disposaient déjà



*Etudiants au cours d'une séance de travaux pratiques*

de connaissances pratiques assez élargies et avaient probablement besoin de stages plus adaptés à leur niveau. Tel ne fut pas le cas dans la plupart des filières car les stages furent organisés dans les établissements de soins locaux, parfois à l'intérieur du pays où certains encadreurs étaient moins expérimentés que les étudiants.

Enfin, notons que le système d'évaluation a été celui d'évaluation continue, ce qui a permis aux étudiants de mieux assimiler la matière et éviter d'avoir un horaire surchargé lors de la période des sessions d'examens. Par ailleurs, des travaux de dissertation notés ont permis de diversifier les modes d'évaluation et se sont avérés plus adaptés aux

aptitudes et à l'expérience des étudiants de la formation complémentaire.

Les étudiants profitent de cette occasion pour remercier leurs employeurs respectifs pour avoir accepté d'user de flexibilité dans les horaires de travail afin de leur permettre de suivre les cours. Toutefois, les étudiants déplorent le manque de coopération de la part de certains employeurs qui ont affiché une attitude loin de favoriser la formation de leurs employés. Ceci devrait changer à d'autres occasions puisqu'il est admis que la formation est le moyen idéal pour renforcer la compétence des personnels.

### **Conclusion**

La formation complémentaire

a été hautement bénéfique pour les étudiants et pour le pays. Elle aura permis de produire des cadres capables de concevoir et mettre en œuvre des projets de santé, d'administrer des soins de meilleure qualité ainsi que d'autres activités, bref d'accomplir leur travail avec plus de compétences. Le MSPLS devrait s'approprier à exploiter à bon escient ces nouvelles ressources humaines tout en leur permettant des ouvertures dans le cheminement de leur carrière.

Nous restons reconnaissants envers l'Institut National de Santé Publique (INSP) pour avoir organisé cette formation tant appréciée.

**MBONEYE Anselme**



*Etudiants de la formation complémentaire en train de suivre un cours*



## VI ème Conférence régionale sur la recherche en Santé

**D**u 29 au 31 Mars 2017, s'est tenue dans les enceintes de l'Ecole Technique Professionnelle de Bujumbura, la VIème conférence régionale sur la recherche en santé regroupant les pays membres de la communauté Est-africaine.

Communauté Est-Africaine. Le Burundi en était à sa première organisation après les conférences tenues deux fois en Ouganda, et une fois pour les autres pays de la Communauté.

Le thème principal de cette conférence était : « **Préparation à la riposte et**

**changement climatique, de la mondialisation et des écarts observés dans les différents systèmes de santé** »

Ce thème principal ainsi que ses sous-thèmes ont été abordés à l'aide d'une série de présentations scientifiques. Au total, six sous-thèmes ont permis



*Un chercheur issu de la Communauté Est-Africaine présente les résultats de son étude*

De telles conférences sont régulièrement organisées sur une base rotative par les différents pays de la

**lutte contre les maladies émergentes, les maladies épidémiques et pandémiques dans le contexte du**

d'enrichir les discussions autour du thème principal à savoir: les infections émergentes, ré-émergentes

et zoonoses, la place des vaccins, agents de diagnostic et des antimicrobiens dans le contrôle des maladies transmissibles; La résistance antimicrobienne; Les systèmes de santé face au contrôle des épidémies et des pandémies; La mobilisation sociale pour le contrôle des épidémies et pandémies; La santé et la sécurité au sein des entreprises.

En plus des présentations autour du thème principal et sous-thèmes, des symposiums ont été également organisés :

Le premier symposium discutait de trois sujets à savoir: Les leçons apprises et perspectives pour la surveillance et le contrôle des épidémies d'Ebola et les infections causées par les souches H5N1 hautement contagieuses; Les leçons apprises en matière de gestion de la pandémie du VIH-SIDA et spécifiquement en ce qui est de la préparation pour le contrôle des effets secondaires associés à la prise prolongée d'antirétroviraux; L'état de la résistance aux antibiotiques et antimicrobiens au sein des pays de la

Communauté Est-Africaine.

Le deuxième symposium était également organisé autour de trois sujets à savoir : l'atténuation de l'impact de la mondialisation et du changement climatique sur la santé; Le renforcement de la collaboration entre la société civile et les chercheurs pour promouvoir la recherche en santé et l'innovation en Afrique; L'institution académique en tant qu'acteur important pour la promotion de la santé dans les pays à moyens et faibles revenus.

Contrairement aux deux précédents, le troisième et le quatrième symposiums étaient organisés chacun autour d'un seul thème. Le troisième symposium traitait des activités de gestion des épidémies récurrentes comme étant des expériences et opportunités pour le renforcement de la préparation et du contrôle des épidémies au sein de la Communauté est-africaine.

Le quatrième symposium quant à lui traitait de l'approche intégrée de la promotion de la santé reproductive, néonatale et de l'adolescent dans la lutte contre le VIH/SIDA

## **Des différentes présentations et symposiums se sont dégagés les constats suivants :**

➤ Les pays de la communauté est-africaine sont hautement vulnérables aux épidémies et endémies. En effet, ces pays sont situés dans la vallée du fossé d'effondrement et dans le bassin du Congo qui abritent un riche écosystème favorisant les interactions entre l'environnement, les animaux sauvages et les humains. Cela crée des conditions favorables à l'émergence des épidémies et pandémies, des maladies humaines et zoonoses, des catastrophes naturelles et du réchauffement climatique.

➤ La façon dont les différentes épidémies et pandémies sont gérées au sein des pays de la Communauté est-africaine met à nu une mauvaise préparation aux épidémies de la part de nos systèmes de santé. Cela se remarque plus pour les zoonoses qui sont de survenue rare mais de diagnostic difficile.

➤ Les capacités des laboratoires en rapport avec le diagnostic des différentes

maladies restent faibles.

➤ Les vaccins contre le VIH et les maladies émergentes ainsi que les établissements pouvant tester les vaccins potentiels manquent.

➤ L'existence d'une résistance aux antibiotiques et aux antipaludéens à base d'Artémisinine qui en l'absence de mesures appropriées rendra les maladies courantes comme la Tuberculose, le Paludisme et d'autres infections courantes intraitables.

➤ Les capacités en matière de recherche sont largement insuffisantes. De

plus, les quelques résultats de la recherche disponibles ne sont pas pris en compte dans la formulation des politiques de santé.

➤ Les systèmes de santé restent faibles et manquent cruellement de ressources humaines. Par ailleurs il est à noter que le secteur privé n'est pas suffisamment intégré dans ces systèmes de Santé malgré le rôle qu'il joue dans la gestion et la lutte contre la maladie.

**De ces constats, les recommandations suivantes ont été formulés :**

➤ Renforcer les systèmes de surveillance de routine et transfrontalière pour une détection précoce et un meilleur suivi des épidémies et endémies en faisant usage de technologies novatrices.

➤ Etablir un centre régional d'excellence pour le management et la gestion des épidémies et pandémies

➤ Renforcer les capacités des laboratoires en ce qui concerne le diagnostic des maladies infectieuses

➤ Promouvoir l'approche « Santé Unique » dans la surveillance et la gestion des résistances antimicrobiennes



*Une vue des participants suivant attentivement les présentations*

➤ Mettre en place une politique régionale destinée à promouvoir l'entraide et l'assistance mutuelle en cas d'épidémies survenant au sein d'un pays de la Communauté Est-Africaine.

➤ Mettre en place une plateforme au sein de la Communauté Est-Africaine pour la gestion des effets sur la santé du changement climatique et de l'accroissement de la population.

### **Qui de la participation de l'INSP à la VIème conférence Régionale sur la recherche en santé?**

L'INSP avait répondu présent à la sixième conférence régionale sur la recherche en santé. En effet, la Direction Générale avait mis en place un système de partage de coûts entre l'INSP et les membres du personnel désirant participer à la conférence. Cette facilité a permis au personnel de l'INSP de répondre massivement à la conférence et de suivre les différentes présentations.

Soulignons par ailleurs que le personnel de l'INSP a présenté des travaux de recherche devant faire partie

du lot à partir duquel les meilleurs travaux de recherche au sein de l'EAC sont sélectionnés pour être présentés. C'est ainsi qu'à l'issue de ce processus de sélection, le travail de recherche du Dr NIYONGABO Prosper a été sélectionné pour une présentation orale. Cette présentation était en rapport avec la recherche sur les déterminants sociaux de l'utilisation de la moustiquaire au Burundi.

Deux autres personnes ont été sélectionnées par le comité régional pour des communications écrites. Il s'agit de Mme N D I H O K U B W A Y O Godeberthe pour son protocole de recherche en rapport avec le contrôle de la qualité des médicaments au Burundi et de Mme HAKIZIMANA Donavine pour son étude en rapport avec le contrôle de la qualité des examens microscopiques effectués dans le cadre du diagnostic du Paludisme au Burundi.

Notons également que le personnel de l'INSP a pris une part active dans l'animation et la modération des symposiums et autres

sessions d'échange scientifique organisées dans le cadre de la conférence, sans oublier que l'équipe de rapportage comprenait deux membres du personnel de l'INSP.

En conclusion, il transparaît que la VIème conférence sur la recherche en santé au sein de la Communauté Est-Africaine a été une des plus rares opportunités d'échanges entre scientifiques et praticiens issus des différents pays. Nous notons également que l'INSP en tant qu'institution de formation et de recherche n'a pas manqué de se joindre aux autres institutions de recherche de la Communauté Est-Africaine que ce soit pour effectuer des présentations scientifiques ou animer les différentes sessions d'échanges.

Vive la recherche en santé au sein de la Communauté Est-Africaine.

**Dr Prosper NIYONGABO**

## Sixième Conférence Scientifique sur la Santé et l'Exposition Internationale des produits de Santé tenue à Bujumbura du 29 au 31 Mars 2017 : Cadre institutionnel et expérience du Burundi

**B**ujumbura, la Capitale du Burundi a accueilli du 29 au 31 mars 2017, la Sixième Conférence scientifique sur la santé et l'Exposition Internationale des produits de Santé. Il s'agit d'un événement scientifique de haut niveau qui a été organisé par le Burundi en collaboration avec la Communauté Est-Africaine de Recherche en Santé, les Etats membres

ainsi que les partenaires au développement.

Le présent article donne le cadre organisationnel de cette conférence et les principales leçons apprises tirées de l'expérience du Burundi en tant que pays organisateur.

### Cadre institutionnel

La Conférence Scientifique sur la Santé et l'Exposition Internationale des produits de

Santé (Health and Scientific conference and International health Exhibition & Trade fair) est une émanation de la douzième Session Ordinaire du Conseil des Ministres de la Communauté Est-Africaine tenue à Arusha le 25 août 2006, République unie de Tanzanie. Une telle conférence est prévue pour être organisée sur une base rotative par les Etats partenaires de la CEA.



*L'exposition du Kenya Medical Research Institute (KEMRI) lors de la conférence*

La dixième réunion du Conseil Sectoriel des Ministres de la Santé de la Communauté Est-Africaine, tenue à Arusha (République Unie de Tanzanie) le 16 Octobre 2014, a pris la décision d'organiser la Sixième Conférence à Bujumbura, République du Burundi. La douzième réunion du même conseil, tenue du 20 au 23 juin 2016, a décidé que cette conférence aura lieu du 29 au 31 mars 2017.

### **But de la conférence**

La conférence Scientifique



*Le stand d'exposition de l'Hôpital Militaire de Kamenge (HMK) Visité par le Président de la République du Burundi*

sur la santé et l'Exposition Internationale des produits de Santé pour but de promouvoir la recherche scientifique et les technologies de Santé au sein de la Communauté Est-Africaine, à travers la diffusion de nouvelles connaissances issues des travaux de recherche réalisés au sein de la Communauté ainsi que l'exposition de nouveaux produits de santé.

### **Brève historique de l'organisation de telles conférences au sein de l'EAC**

Au total, cinq conférences scientifiques sur la santé ont jusqu'ici été organisées depuis leur instauration en 2006 : La première Conférence Scientifique en Santé a eu lieu à Kampala (République d'Uganda) en 2007 ; tandis que la deuxième a été organisée à Arusha (République Unie de Tanzanie) en mars 2008 ;

La troisième Conférence quant à elle s'est tenue en mars 2009 à Nairobi (République du Kenya); alors que la quatrième a été organisée en mars 2013 à Kigali (République du Rwanda). La Cinquième qui était la dernière en date s'est tenue en mars 2015 à Kampala (République ougandaise).

La présente conférence qui est donc la sixième du genre vient d'être organisée à Bujumbura, République du Burundi, dans les enceintes de l'Ecole Technique Professionnelle de Kigobe.

### **Quelques leçons tirées de l'expérience du Burundi dans l'organisation de la Sixième Conférence Scientifique en Santé et l'Exposition Internationale des produits de Santé**

En attendant les résultats de l'évaluation des activités de la Sixième conférence scientifique sur la santé et l'Exposition Internationale des produits de Santé, qui pourrait analyser les forces et les faiblesses organisationnelles de cet événement, quelques constats pourraient servir de leçon dans l'avenir en ce qui concerne l'organisation d'autres événements similaires au Burundi.

D'entrée de jeu, l'on peut considérer que la sixième Conférence Scientifique en Santé et Exposition Internationale des produits de santé a globalement été une réussite, même si certaines faiblesses n'ont pas manqué. Deux facteurs importants ont contribué à cette réussite à savoir que l'organisation de cette conférence a bénéficié



*Le personnel de l' Aga Khan University Hospital du Kenya accueille le Président de la République du Burundi dans son stand*

d'un soutien sans faille de la part du Gouvernement de la République du Burundi et de ses partenaires, mais aussi qu'elle a bénéficié d'un appui organisationnel et financier de la part de la Commission Est-africaine de recherche en santé. Ensuite, la conférence a vu une participation massive et active de personnalités scientifiques. Ainsi les thèmes débattus ont eu une importante portée scientifique, non seulement de part leur diversité mais aussi la richesse des débats.

### **L'engagement du Gouvernement en faveur de la sixième conférence comme élément moteur à sa réussite**

L'engagement du Gouvernement de la République du Burundi

en faveur de la tenue de la Sixième Conférence Scientifique sur la Santé et l'Exposition Internationale des produits de Santé a constitué une pièce maîtresse pour sa réussite. Cet engagement a été manifesté à travers les faits suivants :

- le co-financement de la conférence à près de cinquante pourcent aux côtés de la Commission Est-Africaine de recherche en santé ;

- une mobilisation de ressources humaines importantes pour les activités en rapport avec la conférence sur une période d'environ huit mois. A titre d'illustration, il a été mis en place un Comité de pilotage composé de seize (16) personnes et sept sous-comités composés au total

de quatre-vingt et dix (90) membres ;

- La mise en place d'une stratégie de communication soutenue en vue de la mobilisation pour la soumission des résumés de recherche, la location des stands pour l'exposition des produits de santé, la participation aux activités de la conférence et les contributions financières pour la réalisation de cet événement ;

- La mise en place de mécanismes protocolaires et sécuritaires adéquats avant, pendant et après la conférence.

### **L'implication des plus hautes autorités de l'Etat dans les cérémonies d'ouverture et de clôture de la**



*Ouverture de la conférence par Son Excellence le Président de la République du Burundi*

### **conférence a été sans précédent**

Des six conférences organisées dans le passé, la Sixième Conférence Scientifique sur la Santé et l'Exposition Internationale des produits de santé est la seule à avoir vu ses activités rehaussées par la présence du Président de la République en personne. En effet, son

Excellence le Président de la République du Burundi, l'Honorable Pierre Nkurunziza a personnellement ouvert les activités de la conférence. Par la suite, le fait que ces dernières aient été clôturées par le Deuxième Vice-Président de la République montre également à quel point le gouvernement a accordé une importance toute particulière à cet événement

scientifique.

### **Le co-financement de la Sixième Conférence par plusieurs partenaires témoigne du soutien important dont a bénéficié l'événement**

Plusieurs partenaires ont financé la tenue de la Sixième Conférence Scientifique sur la Santé. Parmi ces partenaires nous pouvons



*Photo de famille après les cérémonies d'ouverture de la conférence*



citer entre autres, la Banque Mondiale, l'UNICEF, l'USAID, l'OMS, l'INSP, la BRB, la MFP et bien d'autres. Cela témoigne en même temps de la confiance dont a bénéficié le Gouvernement du Burundi dans l'organisation de la Conférence et de l'intérêt suscité par cette dernière auprès des différents partenaires.

La participation massive à la sixième conférence a contribué également à sa réussite.

Cette affluence des participants à la conférence témoigne en outre des capacités mobilisatrices du Gouvernement et du Comité de Pilotage chargé de l'organisation de cet

événement. En effet, le taux de participation des présentateurs a atteint les 95% et près de 50% des stands aménagés ont été occupés. En outre, environ six cent (600) participants à la conférence ont été enregistrés, dont la majorité provenait du Burundi et des pays membres de la CEA, d'autres de l'Afrique de l'Ouest et australe, d'autres enfin de l'Europe. Cela a conféré à l'événement une portée internationale

### Conclusion

Sans anticiper sur les résultats de l'évaluation qui pourra certainement tirer les forces et les faiblesses de la Sixième Conférence Scientifique sur la santé et

l'Exposition Internationale des produits de santé, l'on peut affirmer sans aucune hésitation que cette conférence a été un grand succès. Aussi, l'on peut modestement adresser nos félicitations à toutes celles et tous ceux qui ont contribué à son organisation. D'abord le Gouvernement de la République du Burundi et la Commission Est-Africaine de Recherche en santé qui en étaient à leur première expérience mais qui ont démontré leur savoir-faire, ensuite le Comité de Pilotage, les Sous-Comités, les présentateurs, les exposants et tous ceux qui, d'une façon ou d'une autre, ont contribué à agrémenter le déroulement de cette conférence.

**NTAKARUTIMANA Léonard**

## L'utilisation des résultats de la recherche en santé pour la prise de décision : l'INSP et le PNSR décident d'avancer

La recherche en santé a été reconnue par l'Organisation Mondiale de la Santé comme un levier solide pouvant soutenir l'amélioration du fonctionnement du système de santé et l'innovation. Au Burundi, la recherche est une partie intégrante du Plan National du Développement sanitaire et est reconnue par le système de santé Burundais comme un élément

moteur de l'innovation et du développement du système de santé.

Malgré la souscription tant nationale qu'internationale aux efforts de développement de la recherche et de son intégration dans le fonctionnement normal du système de santé, le rôle de la recherche dans la conception, la définition et la mise en place des politiques

de santé reste insignifiant. La raison majeure à la base de cette situation est la non-utilisation des résultats de la recherche dans la conception et l'opérationnalisation des politiques de santé.

Afin de tenter de remédier à cette situation qui, bien qu'ayant assez duré tend à perdurer, le Programme National pour la Santé de la Reproduction (PNSR) et



***Ouverture de l'atelier par son excellence la Ministre de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida. A sa droite la responsable des projets à l'ambassade des Pays-Bas.***

l'Institut National de Santé Publique INSP, viennent d'organiser en date du 4 Mai 2017 , un atelier d'échanges autour des résultats d'une série de travaux de recherche en rapport avec la santé de la reproduction. Les travaux de cet atelier ont été solennellement ouverts par son Excellence Madame le Ministre de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida. Les invités à cet atelier provenaient de plusieurs secteurs en relation de près ou de loin avec le système de santé

comme les organisations non-gouvernementales (ONG) locales et internationales, les autorités du Ministère de la Santé Publique et de La Lutte contre le SIDA, les médecins, les chercheurs, les responsables religieux et bien d'autres.

Cet atelier a été une occasion pour les décideurs et les chercheurs de trouver en commun les voies et moyens pour une utilisation rationnelle des constats et données factuelles générées par la recherche et surtout de

réfléchir sur les obstacles à la base de la non-utilisation des résultats de la recherche. Parmi ces obstacles figurent la différence de style de communication entre le chercheur et le décideur. En effet, au moment où le chercheur se doit d'utiliser un langage hautement scientifique dans sa communication, le décideur politique doit adopter un langage simple, compréhensible pour plusieurs acteurs car étant redevable envers la population générale



*Une vue des participants à l'atelier*

plutôt qu'envers un secteur particulier comme le chercheur. De plus, au moment où le chercheur navigue dans un environnement flexible, le décideur est impliqué dans des circuits largement enchevêtrés entre eux, englobant plusieurs domaines et impliquant plusieurs acteurs.

Signalons que les sujets présentés au cours de cet atelier avaient trait notamment aux résultats préliminaires de l'Enquête Démographique et de Santé; La performance des services de santé maternelle et les barrières au recours

aux soins; Les obstacles à l'utilisation des méthodes contraceptives et la santé de l'adolescent. L'atelier a été également une occasion pour l'équipe des chercheurs du projet de recherche WOTRO sur l'utilisation des mécanismes de redevabilité sociale en vue d'améliorer la performance des services de santé maternelle de présenter les résultats préliminaires de cette recherche. Ce projet a été exécuté par l'Université d'Amsterdam, l'Institut Royal des Tropiques des Pays-Bas, l'Ecole de Santé Publique de Kinshasa en République Démocratique du Congo et

l'Institut National de Santé Publique du Burundi.

En conclusion, les participants à l'atelier ont reconnu la nécessité d'utiliser les résultats de la recherche pour guider les politiques de santé. Ils ont également suggéré de multiplier de tels ateliers pour améliorer la communication entre les chercheurs et les décideurs du Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA.

Vive la collaboration entre chercheurs et décideurs.

**Dr NIYONGABO Prosper**

**D**ans un monde académique et scientifique, notamment dans le monde universitaire, des activités de communication scientifique doivent être régulièrement organisées pour informer et former le public sur les grands problèmes de santé.

Parmi ces activités, les journées de communication scientifique occupent une place de choix.

Ces dernières englobent tous les travaux de diffusion de théories et de résultats scientifiques. La communication scientifique peut prendre la forme d'articles, d'ouvrages, d'interventions orales en colloque ou en congrès, de posters etc. L'enjeu est à la fois dans la forme de rédaction attendue, comme dans la connaissance des réseaux et des circuits pour publier ses productions, l'objectif étant d'apporter sa pierre à l'édifice scientifique.

Selon le Prof Karim Fall<sup>1</sup> dans son ouvrage intitulé « Les journées scientifiques dans le monde », l'objectif assigné aux journées scientifiques, est de mettre

en évidence l'importance de la multidisciplinarité dans la recherche en santé et la formation pour la promotion de la santé.

Le but de ces journées scientifiques est de permettre aux équipes travaillant dans les domaines variés d'exposer leurs thèmes de recherche et/ou l'avancée de leurs travaux dans une optique d'échange et de discussion.

Ces journées de communication scientifique ont une importance capitale car elles permettent aux personnes intéressées (chercheurs, enseignants, pharmaciens, industriels, etc) d'exposer leurs travaux sous forme d'intervention orale, écrite (poster, dessin) ou audiovisuelle.

De plus, les journées de communication scientifique visent également le partage d'expériences entre chercheurs, enseignants, étudiants ainsi que toute autre personne intéressée par la science et la recherche. Elles constituent un cadre d'expression dans un monde multidisciplinaire.

A l'Institut National de Santé Publique (INSP), ces

journées de communication scientifique ont déjà vu le jour et ont comme but de communiquer et de partager avec le monde scientifique les résultats des travaux de recherche réalisés à l'INSP ou ailleurs. Ces journées constituent en outre une occasion de rassembler les cadres de l'INSP, notamment les chercheurs, les enseignants, et le personnel du Laboratoire National de référence.

Depuis le début de l'organisation des journées scientifiques à l'I.N.S.P, des présentations couvrant les thèmes en rapport avec le domaine du financement du système de santé; De la santé de la reproduction; De la biologie humaine ont été effectuées dans le but d'informer, de sensibiliser et de communiquer les enjeux de la recherche en santé.

Ces journées sont importantes dans la vie de l'INSP car ce dernier se veut être une institution de recherche, de formation, et d'avant-garde dans la surveillance épidémiologique grâce à la qualité des analyses du Laboratoire National de Référence de l'INSP. Ces

<sup>1</sup>Kim Fall. Les journées scientifiques dans le monde. paris, PUF, 2010

jours permettent en outre aux uns et aux autres de s'informer et d'être au courant de l'évolution de certaines pathologies ou approches mais aussi d'avoir des connaissances sur ces dernières.

L'INSP envisage dans les jours à venir de promouvoir et renforcer cette stratégie de communication en informant régulièrement son personnel et ses étudiants sur les grands défis de la santé à travers les

jours scientifiques.

L'INSP voudrait également inviter les étudiants et le public à pouvoir y participer afin de partager les expériences et les connaissances sur les grands défis que connaît le système de santé au Burundi.

En conclusion, l'INSP en tant qu'un Institut de recherche, de formation, et d'avant-garde dans la gestion des épidémies et endémies doit continuer à jouer son rôle

d'information, de formation et de communication afin de contribuer au renforcement du système de santé et assurer l'accessibilité de la population à des soins de santé et services de qualité.

**NIMUBONA Rémy**

## Qui du partenariat du Laboratoire National de Contrôle de Qualité du Médicament de l'Institut National de Santé Publique?

Le laboratoire National de Contrôle de Qualité du Médicament de l'Institut National de Santé Publique collabore avec d'autres laboratoires en vue de permettre l'amélioration de la qualité de ses services, garantir la fiabilité de ses résultats et être reconnu régionalement et internationalement.

Dans cette optique, le laboratoire est membre de trois réseaux de laboratoires de contrôle de médicaments ayant l'objectif de se mettre ensemble pour promouvoir la collaboration Sud-Sud,



partager les connaissances et les meilleures pratiques afin d'harmoniser les méthodes d'analyse et les systèmes de réglementation des médicaments. C'est

notamment le Réseau Franco-Africain regroupant la plupart des laboratoires des pays africains francophones, le Réseau de l'EAC et le Réseau NOMCoL (Network

of Medicines Control laboratories) mis en place et financé par USP (United States pharmacopeial) et regroupant des laboratoires officiels de contrôle des médicaments de l'Afrique subsaharienne.

Avec l'appui technique de certains de ces réseaux, le laboratoire de l'INSP a acquis des équipements nouveaux tels que la chaîne HPLC et a alors amélioré ses prestations.

Chaque année, ces réseaux organisent des rencontres, soit pour des formations techniques, soit pour la planification, l'évaluation des activités ou les échanges sur des points déterminés, soit pour la restitution des rapports des tests de compétence.

C'est le cas notamment de la rencontre du 02 au 03 Mars

2017 à Accra, au Ghana des laboratoires membres du réseau NOMCoL. Dix-sept responsables des Laboratoires Officiels de Contrôle des Médicaments ont participé à la réunion et représentaient les pays suivants: Burkina Faso, Botswana, Burundi, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Ghana, Libéria, Malawi, Mali, Mozambique, Nigéria, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Ouganda, Zambie et Zimbabwe. Deux autres pays membres étaient absents à savoir le Kenya et la Tanzanie. Le Burundi était représenté par le Chef du Laboratoire de contrôle de qualité du Médicament de l'INSP. Les partenaires présents étaient l'USP, le NEPAD, CePAT (Center for Pharmaceutical Advancement and Training) et l'OOAS (Organisation Ouest-Africaine pour la Santé).

La prévalence des produits médicaux en dessous des normes ou falsifiés en Afrique étant un énorme défi, les objectifs spécifiques de la réunion étaient d'échanger sur des stratégies permettant d'améliorer les performances des laboratoires membres du réseau et de rendre les activités du réseau plus efficaces et plus durables dans l'intention de s'aligner sur l'agenda de l'Agence Africaine des Médicaments (AMA) en voie de création.

Cette dernière sera opérationnelle d'ici 2018 et les participants ont acquis lors de cette réunion des informations y relatives. Ils ont décidé d'adopter une nouvelle orientation future du NOMCoL en tant que nouveau cadre de positionnement par rapport à l'AMA.

L'Agence du NEPAD, USP et l'OOAS ont convenu à cet effet de travailler ensemble à la création d'un Forum Africain pour le Contrôle de la Qualité des Médicaments (AMQF) qui remplacera le NOMCoL. L'intention est d'étendre son champ d'application à tous les pays du continent africain, conformément à l'Initiative de l'AMRH (African Medicines Regulatory Harmonization) de réduire de manière



significative la prévalence des produits médicaux en dessous des normes ou falsifiés en circulation sur les marchés africains.

Ce forum sera aligné sur la structure de gouvernance de l'AMQF avec sept axes qui sont : Plaidoyer et la communication (advocacy and communication), Test de compétence des Laboratoires (Laboratory Proficiency Testing), ), Analyses de contrôle de qualité et

système de certification des laboratoires (quality control analyst and quality control laboratory certification scheme), Tests bio-analytiques pour les études de bioéquivalence (bioanalytical testing for BE studies), surveillance régionale post-marché (Regional post-market surveillance) et renforcement des capacités (capacity building).

Une feuille de route détaillée pour cette nouvelle

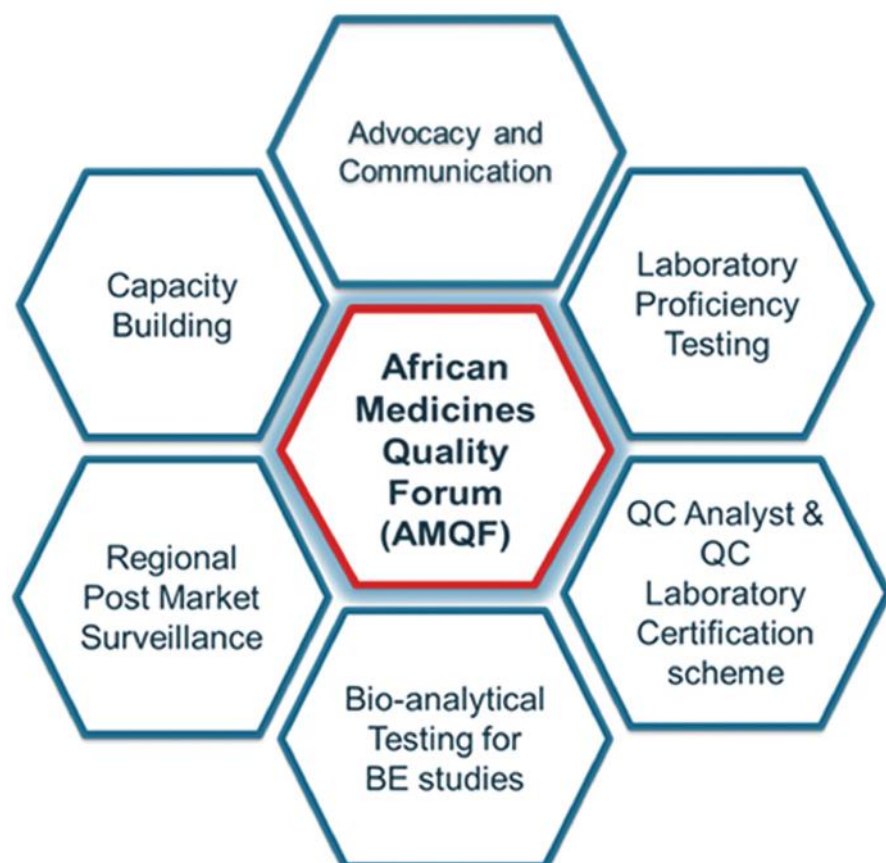
orientation comprendra la création d'une plateforme pour un programme global de contrôle de la qualité continentale qui facilitera le partage des meilleures pratiques, favorisera la coopération entre laboratoires de contrôle de la qualité des médicaments et établira des normes d'évaluation de la conformité. Cela permettra aussi d'accroître la visibilité nationale et internationale des laboratoires de contrôle de la qualité. La rencontre a été également l'occasion d'échange d'expériences pour relever les défis des laboratoires.

L'INSP invite tous ses partenaires à appuyer son laboratoire de contrôle de qualité des médicaments dans le renforcement de ses capacités techniques. Ils auront ainsi contribué à la lutte contre la contrefaçon des médicaments qui handicape la santé de la population dans beaucoup de pays dont le Burundi.

Vive la coopération internationale

**Godeberthe  
NDIHOKUBWAYO**

**Structure organisationnelle du futur Forum Africain pour le Contrôle de la Qualité des Médicaments (AMQF)**



**Source: e - Alert: African Medicines Quality Forum to improve quality of medicines in Africa, NEPAD, 9 Mars 2017**

## Introduction

À l'heure où la mondialisation rythme notre vie et celle des entreprises, les organisations doivent fonctionner en tenant compte de la complexité économique actuelle afin de s'ajuster et s'adapter à leur environnement tant interne qu'externe. En effet, pour assurer sa croissance, l'entreprise en tant qu'organisation, se transforme en fonction des décisions internes et des pressions de l'environnement. La rentabilité de son personnel dépend en grande partie de son aptitude à choisir les personnes, à les préparer à de nouvelles fonctions, à les affecter en tenant compte de leurs aspirations et de leurs compétences.

En outre, les salariés sont de plus en plus soucieux de maintenir une meilleure vie au travail, un équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée et de se donner une vision de leur carrière. Quels que soient leurs profils et leurs catégories professionnelles, ils n'hésitent pas à quitter l'entreprise pour un employeur concurrent si les opportunités d'évolution de carrière y sont plus attrayantes. C'est pourquoi, la fidélisation des employés au sein de l'entreprise devient

une préoccupation majeure et d'actualité pour les managers.

Par ailleurs, les mentalités évoluent. En particulier, les attitudes vis-à-vis du travail et de l'autorité changent. Le travail n'est plus seulement source de salaire et éventuellement de prestige social, mais il doit apporter un développement et un enrichissement personnels. L'autorité quant à elle, ne peut plus être considérée comme une valeur absolue liée à la position hiérarchique, elle est de plus en plus liée à la compétence. Cela implique que la compétence est liée directement à la carrière.

## Le concept de la gestion des carrières et son évolution

Auparavant, la gestion des carrières signifiait simplement la gestion des promotions au sein d'une entreprise. Elle était donc limitée tout simplement parce que les promotions sont structurellement rares. En effet, elles interviennent généralement lorsque le titulaire d'un poste quitte l'entreprise soit par démission, soit par départ à la retraite, etc. Néanmoins, l'obtention d'une promotion constitue une étape cruciale dans le déroulement d'une carrière. C'est ainsi que la définition de la carrière a connu une

évolution ces dernières années avec l'avènement du droit du travail et des droits de l'homme dans les pays très développés.

De nos jours, la carrière fait référence à une trajectoire professionnelle d'une personne depuis son recrutement jusqu'à son départ de l'organisation. Elle implique l'augmentation de l'efficacité générale de l'entreprise par une meilleure utilisation de ses ressources et un accroissement de la motivation et de la satisfaction au travail.

Ainsi, la gestion des carrières implique non seulement la gestion des promotions mais aussi la gestion des mutations et changement de trajectoire professionnelle.

On arrive actuellement au stade de la notion de développement professionnel dont les résultats peuvent être mesurés en termes d'accroissement de la productivité, d'amélioration du climat social, de diminution des coûts et d'amélioration de la stabilité du personnel.

## Organisation de la gestion des carrières

L'organisation de la carrière dépend de la taille de l'organisation. Souvent, le



problème se pose quand il s'agit d'une grande entreprise. A ce niveau, il existe des outils appropriés, notamment la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences. Celle-ci s'effectue à travers la définition des emplois de l'entreprise, les compétences requises et leur classification permettant l'élaboration d'une planification des emplois.

Il s'agit en fait de trouver un cheminement des personnes qui, au fur et à mesure qu'elles développeront leurs compétences, pourront être appelées à assumer plus de responsabilités. On notera que la compétence est ici définie comme un savoir agir et un savoir-faire, une capacité à mobiliser des ressources pour accomplir avec succès une tâche ou une mission précise.

## **Importance de la gestion des carrières**

LOUP JP affirme : « avec un personnel compétent, motivé et dynamique, un dirigeant peut tout entreprendre ». Cela signifie que pour l'entreprise, l'important n'est pas seulement de recruter des gens pour occuper des postes mais aussi et surtout de les motiver, les former pour les fidéliser à l'entreprise.

La gestion des carrières se présente donc comme un processus qui associe les besoins des employés et ceux de l'organisation. Etant donné qu'elle recherche une meilleure adéquation entre les besoins de l'organisation et les ressources disponibles, elle est par conséquent un levier qui permet à une organisation d'atteindre ses objectifs.

Ainsi, la gestion des

carrières est bénéfique aussi bien sur le plan individuel qu'organisationnel. Dans un premier temps, la mise en place et le suivi d'un plan de gestion des carrières développe et approfondit les compétences des employés. Elle offre également des opportunités d'évolution dans l'organisation, ce qui fait que les employés sont de plus en plus satisfaits.

Dans un second temps, l'organisation bénéficie des avantages relatifs à l'acquisition des capacités professionnelles du personnel dont elle dispose. Bien plus, il devient plus facile de détecter les problèmes rencontrés par les employés et d'assurer une meilleure adéquation entre le poste et le profil. En conséquence, l'organisation aura évité des problèmes découlant du manque de motivation et les



*Une vue d'un groupe du personnel de l'INSP en train de passer un test de pré-évaluation sur le système de passation et de gestion des marchés publics*



*Une vue d'un groupe du personnel de l'INSP au cours d'une formation*

employés seront plus fidèles à l'organisation.

### **Que peut-on dire de la gestion des carrières à l'INSP ?**

Nous avons déjà vu que la carrière est directement liée à la compétence qui, à son tour, est liée à la formation. Etant donné que la formation est l'une des stratégies qui conduisent à la compétence et qu'elle se place en tête des missions de l'Institut, la gestion des carrières est d'ores et déjà une réalité à l'Institut. La gestion des carrières à l'INSP se trouve donc justifiée par l'existence de deux aspects : la formation et la mobilité horizontale et verticale.

En effet, dans le souci d'être en possession de personnels compétents, l'Institut cherche des partenariats aussi bien techniques que financiers dans le but de trouver

des terrains et moyens nécessaires pour la formation de ses personnels. Ainsi, des formations de courte et de longue durée sont octroyées à certains personnels pour renforcer leurs compétences. Il s'agit en fait de former des formateurs afin de mieux servir le ministère de tutelle.

Quant à la mobilité verticale, elle consiste à promouvoir un employé compte tenu de ses compétences. Il s'agit d'une politique de management de ressources humaines qui se traduit par la nécessité de placer une personne à un poste en tenant compte de ses aptitudes professionnelles.

Quant à la mobilité horizontale, elle consiste à affecter certains personnels compte tenu des besoins du moment. En effet, dans le souci d'améliorer les services offerts à ses parties prenantes et dans le but de répondre aux

exigences des partenaires, l'Institut y fait souvent recours pour renforcer les services en manque conjoncturel de personnels. Ceci explique donc que la mobilité horizontale est une réalité qui, jusqu'à ce jour, a produit des résultats largement positifs.

C'est alors dans l'optique de continuer à mieux accomplir ses missions et surtout rendre des services de qualité aux populations que l'Institut met en œuvre une telle politique de gestion des carrières.

### **Conclusion**

La gestion des carrières se fonde sur des besoins présents et futurs de l'entreprise ainsi que des attentes et des potentiels de chaque salarié. Elle implique la mise en place d'un dispositif d'orientation, d'un système d'appréciation, l'existence de plan de carrière, de politique

de mobilité et de promotion. Elle constitue une activité de gestion des ressources humaines qui vise à retenir les employés dans l'entreprise, à les motiver en leur offrant des perspectives d'avenir et à planifier la relève au

sein des organisations. Cela signifie que la mise en place d'une gestion des carrières implique que l'on prévoit des mouvements professionnels : changement de métiers, de fonction, des promotions, etc. De la sorte, un employé n'est

plus considéré comme un facteur de production, mais comme un investissement à faire prospérer.

**Arthémon HAKIZIMANA.**

## La gestion automatisée des présences au service du personnel de l'INSP

### Introduction

Une institution est continuellement amenée à devoir gérer les absences et retards de son personnel. Qu'il soit question de maladie, d'absences injustifiées ; ou encore de vacances, un manque d'organisation de ces absences peut avoir des conséquences importantes sur l'institution. En effet, l'absentéisme affecte le moral des équipes et perturbe les autres salariés dans leur travail. Il a donc un impact direct sur la productivité de l'institution.

Les absences qu'elles soient planifiées ou non, engendrent un coût financier qui peut être divisé en deux types : le coût direct lié à la rémunération des salariés absents et les coûts indirects en rapport avec la perte de productivité

et le recours à des salariés occasionnels.

Pour minimiser les impacts de l'absentéisme sur la productivité, il est important de suivre les absences et les retards, de récolter l'ensemble des données qui y sont liées et d'en tirer une solution. C'est dans ce sens que la direction de l'INSP a mis en place deux systèmes de pointage électronique permettant de contrôler l'accès aux locaux du laboratoire et de planifier les horaires des personnels, d'anticiper les remplacements en période de congé ou pallier une absence pour maladie.

### Contrôle des absences et retards du personnel à l'INSP

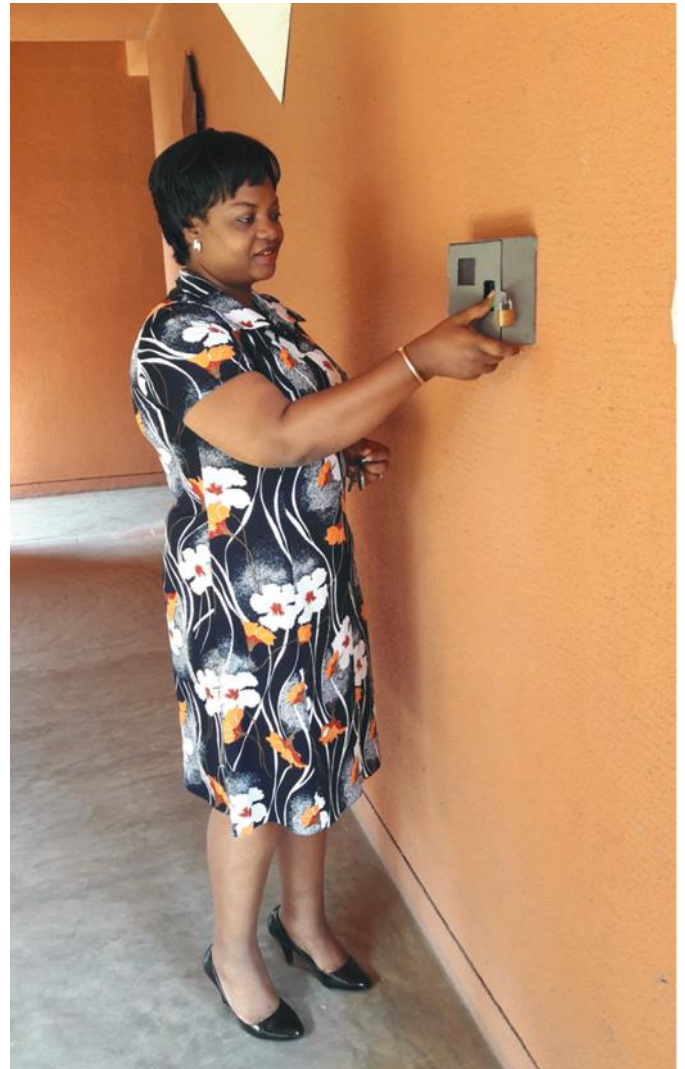
Le Contrôle des absences et des retards du personnel à l'INSP se fait grâce à une pointeuse reliée à un ordinateur qui centralise

les données recueillies. Elle enregistre les heures d'arrivée et de rentrée; les débuts et fins des congés de tout genre ; les raisons d'absence au service. Le pointage se fait avec l'empreinte digitale. Les données sont ensuite transmises à un ordinateur central par réseau internet, puis analysées grâce à un logiciel de gestion du temps et des présences.

La marque biométrique, qui est l'empreinte digitale, est automatiquement enregistrée par la pointeuse et est directement transmise à un ordinateur. Le logiciel permet de regrouper en un fichier unique les informations relatives aux absences, retards, permissions ou congés. Il permet également l'impression de plusieurs types de rapports. Le rapport journalier, hebdomadaire, mensuel,



*Un membre du personnel de l'INSP marque son arrivée au service*



*Un membre de la direction prêche par l'exemple en marquant aussi son arrivée au service*

trimestriel ou annuels des présences, retards et congés de chaque employé de l'INSP. Le logiciel permet également l'établissement d'un rapport sur la présence ou l'absence du personnel par jour, par service et peut visualiser également les absences et le motif à la base pour chaque employé.

**Pas franchi dans la gestion du personnel à l'INSP depuis la mise en place de la stratégie.**

Depuis l'introduction d'un système de pointage dans

la gestion des mouvements du personnel, nous remarquons une grande réduction de l'absentéisme. En cas d'absence, les motifs sont signalés au service du personnel via les chefs hiérarchiques.

En plus, aucun personnel ne peut franchir les locaux de l'INSP pour des raisons personnelles sans la possession d'un billet de sortie ayant un cachet de sa direction. Un autre billet doit être déposé au service du personnel afin

d'assurer le suivi efficace des mouvements des personnels.

**Livin BIGIRINDAVYI**

## Stratégies d'amélioration continue de la qualité des services à l'INSP.

Toute entreprise soucieuse de la qualité de ses services doit pouvoir mettre en place des stratégies d'innovation et d'amélioration continue des services qu'elle propose au public et en faire un impératif constant.

Pour ce faire, la disposition et l'utilisation d'un cadre normatif précis est plus qu'une nécessité.

L'idée de disposer des normes techniques précises est née des exigences des employeurs envers leurs employés en rapport avec la nécessité d'augmenter la productivité de leur entreprise en guise de contrepartie des revendications avancées comme celles en rapport avec le salaire et autres avantages de services.

Par la suite, la définition des normes techniques spécifiques fut adoptée par de nombreuses organisations et entreprises et utilisée à grande échelle tant au niveau national qu'international.

Suite aux exigences des clients de connaître les normes de qualité utilisées par l'entreprise, et dans le souci pour les entreprises de diffuser auprès d'un grand nombre

de clients leur procédure de respect des normes en vue d'augmenter la clientèle, des organisations internationales documentant le respect des normes ont été mise sur pied à l'échelle internationale et servent d'intermédiaire entre l'entreprise et ses clients.

La normalisation internationale a commencé dans le domaine électrotechnique avec la création, en 1906, de la Commission électrotechnique internationale (CEI). Les premiers travaux fondamentaux dans d'autres domaines furent entrepris par la Fédération internationale des associations nationales de normalisation (ISA), créée en 1926. Au sein de l'ISA, l'accent portait de façon prépondérante sur l'ingénierie mécanique.

Les activités de l'ISA cessèrent en 1942 en raison de la Seconde Guerre mondiale. À la suite d'une réunion tenue à Londres en 1946, les délégués de 25 pays décidèrent de créer une nouvelle organisation internationale dont l'objet serait de faciliter la coordination et l'unification internationale des normes industrielles. La nouvelle organisation, ISO, entra

officiellement en fonction le 23 février 1947.

À la fin de la seconde guerre mondiale, l'expansion industrielle fut accompagnée de grands contrats publics en matière d'armement, de nucléaire, d'aérospatiale, etc. Ces domaines exigeant un niveau de qualité élevé, les donneurs d'ordre, plutôt que de renforcer les services officiels de surveillance, ordonnèrent aux industriels de justifier par eux-mêmes la qualité requise. Ils avaient ainsi, à l'avance, l'assurance de la validité des mesures préventives requises, dès la conception. Cette étape signe le passage entre le contrôle de la qualité à posteriori et l'assurance de la qualité à fortiori.

Au Burundi, le Gouvernement s'est engagé dans une politique de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption. C'est dans la concrétisation de cette politique que l'INSP s'est engagé à suivre la norme ISO 26000 relative à l'administration des entreprises en général.

À l'INSP, des formulaires d'enquête satisfaction des clients contenant des questions fermées et ouvertes en rapport avec les activités



*Une des boîtes à suggestions mises en place à l'INSP*

chaque matin à l'endroit des clients pour leur permettre de bénéficier des services offerts de la façon la plus optimale. Le port de badges, désormais obligatoire pour le personnel sur lequel est mentionné le nom du prestataire et sa fonction, rentre également dans ce cadre. De plus, les mesures d'adaptation des méthodes de travail pour plus de productivité et de rapidité, une définition des tâches plus claire pour le personnel, l'incitation du personnel pour plus de réflexivité dans l'exécution des tâches, la mise en place de normes techniques pour toute activité ainsi que la création d'une culture d'amélioration constante et d'innovation au sein de l'Institut sont venues également en guise de réponse aux doléances exprimées par les bénéficiaires de services.

En conclusion, il apparait de façon claire que le recueil du point de vue des bénéficiaires et la mise en place d'une stratégie pour répondre à ces doléances est une voie pour améliorer la compétitivité et la qualité des services offerts. L'INSP a déjà marqué un pas important dans ce sens et compte toujours aller de l'avant.

**GAHUNGU Patrice**

du laboratoire d'analyses biomédicales sont distribués tout au long du premier semestre de chaque année aux clients qui le souhaitent et les prescripteurs les plus fréquents tandis que les

suggestions / idées des bénéficiaires de services sont recueillies grâce aux boîtes à suggestions/idées prévues à cet effet. Un comité constitué des membres du personnel non administratif est chargé de dépouiller lesdites boîtes et rapporter par écrit au Directeur Général de l'INSP.

Les résultats d'enquêtes, les plaintes et doléances déjà recueillies ont permis de prendre des mesures conséquentes relatives à la qualité des prestations de service au sein de l'INSP. C'est dans ce cadre qu'une séance d'information et d'orientation est tenue



*Vue de l'emplacement d'une boîte à suggestions à l'INSP*

## La gestion efficiente du mobilier dans le secteur public : le clin d'œil de l'Institut National de Santé Publique

La vétusté du mobilier de l'INSP, qui était une question préoccupante il y a quelques temps, vient de trouver une réponse adéquate, tant sous l'aspect économique qu'environnemental. Ceci a été l'aboutissement d'une réflexion pragmatique sur les stratégies de gestion efficiente et durable du mobilier avec, à son départ, trois questions principales auxquelles il fallait répondre.

Est-ce que le mobilier de l'INSP est bien tenu ? Dans l'hypothèse de son amélioration, faut-il acheter un tout neuf ou le réparer ? Quelle est l'appréciation des utilisateurs après l'opération d'amélioration par réparation ?

Pour appréhender ces interrogations, des références

ont été utilisées pour guider la réflexion : C'est le cas de la loi financière sur les amortissements des mobiliers et matériels de bureau qui reconnaît une durée de vie moyenne ne dépassant pas 10 ans en général. Le premier mobilier de l'INSP a été acquis en date du 18/12/2002, par un acte de cession reprise entre l'INSP et l'INSP Projet. Certains d'entre eux avaient été acquis par ce dernier en 1991. De là à nos jours, il y a pratiquement 25 ans. Disons que ce mobilier avait été très bien tenu pour atteindre une telle durée de vie.

L'INSP était donc dans l'obligation de renouveler son mobilier. Or, l'ISO 26 000 préconise que toute décision d'un bon management doit se soucier

de ses effets sur l'économie et l'environnement.

Au niveau de l'environnement, il est connu que ce sont les ressources en bois dont on se sert le plus souvent pour la confection du mobilier. Certaines espèces de ces ressources en bois sont extrêmement rares au Burundi, ce qui explique d'ailleurs la cherté ou l'absence de certains mobiliers de qualité. Il sied de rappeler, par ailleurs, que la protection des forêts est une nécessité et un engagement connu du Gouvernement.

Du point de vue économique et financier, l'INSP se trouve en situation budgétaire limitée mais doit tout de même entretenir son mobilier en misant sur les ressources disponibles.



*Tables d'étudiants en réparation / Vue partielle des chaises réparées*

L'analyse comparative du coût de la réparation du mobilier par rapport à son remplacement aboutit au tableau suivant

**Tableau : Les besoins en mobilier de l'INSP et le coût y relatif**

	DG	DAF	Dir. Rech	Dir. Labo	Dir. Form	Radio	Salle-Conf	Total	Prix unitaire neuf /marché	Total valeur Marché, TVAC
<b>Armoire</b>		1			1			2	450 000	900 000
<b>Bureau</b>	4	3	2	8	2			19	380 000	7 220 000
<b>Chaises</b>	6	59	0	185	412	0	39	701	95 580	67 001 580
<b>Divan 3 places</b>				1				1	1 350 000	1 350 000
<b>Fauteuils de bureau</b>	3		2					5	450 000	2 250 000
<b>Lits- fauteuils pour consultation</b>				5				5	950 000	4 750 000
<b>portes</b>		9		4	27			40	260 000	10 400 000
<b>Salon des visiteurs</b>			1					1	1 350 000	1 350 000
<b>Tableau noir</b>					1			1	500 000	500 000
<b>Tables</b>		3		13	117		20	153	340 000	52 020 000
<b>Tabourets de laboratoire</b>				57		1		58	98 000	5 684 000
<b>Total</b>										153 425 580

**Dir=** Direction

**DG=** Direction Générale

**DAF=** Direction Administrative et Financière

Sur base des raisons sus citées, l'INSP a décidé de réparer son mobilier plutôt que de procéder à son remplacement en utilisant des techniciens expérimentés et en stimulant leurs facultés créatrices. Si l'INSP avait opté pour l'acquisition de ce mobilier tout neuf, il lui aurait fallu cent cinquante-trois millions quatre cents vingt-cinq mille cinq

cent quatre-vingt BIF (153 425 580). Or il n'a dépensé que neuf millions quatre cents soixante-huit mille vingt BIF (9 468 020) selon les factures de la comptabilité.

La différence dégagée est de cent quarante-trois millions neuf cents cinquante-sept mille cinq cents soixante BIF ( 143 957 560). La décision

prise par l'INSP a été donc très rentable et devrait servir d'exemple aux autres gestionnaires du secteur public.

**Gervais NDIMWIZINGA**



## Education à la citoyenneté et à la Formation Patriotique à l'Institut National de Santé Publique.

L'éducation à la citoyenneté sous forme d'un programme résulte de plusieurs constats notamment le besoin ressenti de renforcer l'Etat-Nation selon les valeurs positives de la culture Burundaise.

Avec le Décret N° 100/94 du 15 Avril 2016 portant Réorganisation du Ministère de l'Intérieur et de la Formation Patriotique, ce dernier s'est vu confié la mission de concevoir et d'exécuter une stratégie d'éducation civique dans ses dimensions politiques, sociales, culturelles et économiques, de participer à l'éducation de la population au respect des droits de l'homme et d'autres valeurs démocratiques.

Par la lettre N°100/CAB/3399/2016 du 31 Décembre 2016, et sur

instruction de S.E Monsieur le Président de la République, il a été recommandé au Ministère de l'Intérieur et de la Formation Patriotique de travailler en collaboration avec le Ministère de l'Education, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, pour introduire un nouveau cours d' « Education à la citoyenneté et à la Formation Patriotique » dans le cursus des premières années des universités publiques et privées du Burundi.

C'est dans ce cadre, que la Direction de l'INSP, en collaboration avec le Ministère de l'Intérieur et de la Formation Patriotique, a organisée une session de formation à la citoyenneté et au patriotisme en faveur de tous les étudiants de l'INSP du 11 au 12 mai 2017 pour

le renforcement et l'encrage de l'Education et de la formation Patriotique dans la communauté en général et chez les jeunes étudiants en particulier.

Le Secrétaire permanent du Ministère de l'Intérieur et de la Formation Patriotique, Déo RUBERINTWARI, a indiqué, dans son mot d'ouverture, que le programme d'Education à la citoyenneté et à la formation patriotique est un programme qui vise le développement des générations actuelles et futures. L'éducation à la citoyenneté et à la formation patriotique est nécessaire pour aider les Burundais à se ré-imprégner des valeurs positives qui ont toujours caractérisé notre population. Il a interpellé la communauté estudiantine de l'INSP à lutter contre les comportements



*Une vue partielle des étudiants au cours de la formation*



**Les responsables de la formation à l'INSP avaient accompagné les étudiants**

formation ont été sensibilisés sur la place primordiale de la culture dans la vie de tous les jours, le contenu de l'hymne national ainsi que les défis démographiques, la planification familiale et le patriotisme.

Signalons que ce programme à l'éducation à la citoyenneté et à la formation patriotique s'appuie sur les valeurs de la tradition burundaise qui doivent être le socle sur lequel le développement politique, social et économique doit se construire.

indignes ou contraires à l'humanité.

Il a en outre rappelé les bases du changement de comportement notamment avoir un esprit de consolidation de la paix, être sensible à la question de la démographie galopante et adopter le planning familial, comprendre et intérioriser les messages contenus dans

l'hymne national du Burundi, etc.

Des thèmes variés ont été développés à l'endroit de cette communauté de l'INSP en vue d'amener cette dernière, petit à petit, à bien vivre le patriotisme en améliorant la connaissance de leur patrie et ses lois.

Les participants à cette

**BIGIRIMANA Prosper**  
**Directeur de la Formation à l'INSP**

## Travaux communautaires à l'INSP



**Employés de l'INSP lors des travaux communautaires de débouchage de caniveaux**



**Ensemble des participants aux travaux communautaires (Personnel et étudiants)**

**A**u Burundi, les travaux communautaires ne datent pas d'hier, ils ont toujours caractérisé la société traditionnelle

burundaise qui s'organisait pour mettre les forces ensemble afin de s'entraider et cela a toujours eu des résultats positifs.

Dans le Burundi monarchique, ils existaient, notamment sous l'appellation d'ikibiri. Après la colonisation, la population était invitée, chaque samedi,

à faire des travaux d'intérêt public.

Depuis que le gouvernement a instauré des travaux communautaires, chaque dernier samedi du mois dans tous les quartiers, collines et institutions du pays, la population participe à ces

travaux.

C'est dans ce cadre que la communauté de l'INSP, composée par le personnel et les étudiants, participent à ces travaux.

Les travaux sont organisés sur les lieux de travail habituel et

les environs (bureau, classes, cours intérieurs, caniveaux, etc.) en vue d'en assurer la propreté. Ces travaux jouent aussi un rôle de renforcement de la cohésion au sein de la communauté de l'INSP.

**BIGIRINDAVYI Livin**

## La pratique religieuse à l'Institut National de Santé Publique

**A** l'INSP, la communauté estudiantine pratique régulièrement des activités religieuses. Ces dernières sont organisées par les confessions religieuses présentes qui sont les catholiques, les protestants et les musulmans. Notons que la communauté protestante comprend trois groupes : le groupe biblique, les Pentecôtistes et les

Adventistes du 7ème jour. La communauté catholique appelée aussi « Famille chrétienne catholique pour l'apostolat » (FCCA/INSP) doit également encadrer les activités des mouvements d'action catholique qui sont : le Mouvement eucharistique, les Xavéris, les Scouts, les Chiro, la Legio Mariae, Schoenstatt et autres.

Les activités religieuses

organisées varient en fonction de la confession et son organisation. C'est ainsi que pour les protestants du groupe biblique, une prière matinale est organisée tous les matins, du Lundi à vendredi, tôt le matin, à l'exception du dernier vendredi du mois où cette prière a lieu au milieu de la journée. En plus des séances de prière, un culte est organisé tous les mercredis



*Une vue des étudiants catholiques lors d'une célébration eucharistique*

de 12 heures à 13 heures 20 minutes.

En ce qui concerne le groupe des Pentecôtistes, la prière est organisée chaque matin de 7 heures 15 à 7 heures 45 et tous les vendredis du mois de 12 heures 05 à 13 h 30 minutes.

Les adventistes, quant à eux, prient les mardis en mi-journée. Cette prière change d'horaire les mercredis et les vendredis puisqu'elle s'organise tôt la matinée.

Pour la communauté

catholique, une prière matinale est toujours organisée de 7 heures 20 minutes à 7 heures 50 minutes tandis que tous les vendredis, une célébration eucharistique et une prière d'adoration sont organisées respectivement de 7 heures à 7 heures 55 minutes et 12 heures 05 à 13 heures.

La communauté musulmane se réunit une fois les deux semaines, tous les samedis à 10 heures.

Signalons que toutes ces activités se réalisent toujours

dans les enceintes de l'INSP et jouent un rôle important dans la promotion de la cohésion sociale. En marge des activités religieuses, ces différentes confessions organisent aussi d'autres activités comme les visites aux malades et aux orphelins et la participation aux activités d'hygiène au sein de l'institut.

**NDAYIRAGIJE**  
**Majoric –Chadrack,**  
**Etudiant à l'INSP**

## L'INSP dans le championnat interuniversitaire

**D**epuis l'année 2014, le Ministère de l'Education, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique organise chaque année des Compétitions Sportives Interuniversitaires dans les disciplines de **Football, de Basketball, de Volleyball et de Handball**. Deux raisons majeures expliquent pourquoi le Championnat Interuniversitaire a été introduit au Burundi. D'une part, le sport est vu comme facteur d'équilibre et de santé et d'autre part, le sport est vu comme un facteur de cohésion sociale.

En effet, en tenant le corps en haleine, les jeunes sportifs évitent la survenue des maladies de surcharge telles les pathologies métaboliques et cardiovasculaires tout en s'assurant une socialisation progressive.

De plus, vu la multiplication des institutions universitaires depuis les années 90, le sport apparaît comme le seul véritable élément pouvant rassembler ce monde académique en perpétuelle mutation et favoriser les échanges entre universités.

Soulignons également que le sport est aussi utilisé

pour véhiculer un message d'apaisement et de paix qui reste d'une nécessité absolue dans un pays comme le Burundi qui a traversé des décennies de crise socio-politico-économique. Il est donc vu comme un moyen de sensibilisation à des causes qui constituent les défis majeurs du moment. Bien exploité, le sport constitue un bon tremplin pour mettre fin à l'intolérance, à la violence, à l'exclusion et à tant d'autres maux qui minent notre pays. Le sport pourrait donc conduire les jeunes à la citoyenneté épanouie, à des échanges entre eux

et au développement de l'individu et de la société entière. En effet il n'est plus à démontrer qu'aujourd'hui, le sport est réellement devenu un outil incontournable au développement de la société.

## **Programme du championnat interuniversitaire**

Le championnat interuniversitaire est organisé depuis son instauration autour des disciplines de Football, de Basketball, de Volleyball et de Handball. Deux ans après, le handball s'est ajouté à la série en 2016 portant le nombre des disciplines à quatre. En plus de ce sport de masse, le championnat interuniversitaire intégrera dès le mois de Septembre 2017 des épreuves d'Athlétisme. Ces épreuves sont les suivantes :

1. Courses de vitesse et de fonds sur 100 m, 200 m, 400 m, 800 m, 1500 m, 5000 m, relais 4X100 m et 4X400 m et 10 000 m.
2. Sauts en hauteur et en longueur
3. Epreuves de lancement de poids, de disques et du javelot

L'athlétisme sera organisé en un seul week-end. Il

ne prévoit pas de phases éliminatoires car chaque institution universitaire sera représentée par deux athlètes par épreuve et par sexe.

## **Règlement à suivre**

Afin de garantir la discipline et le bon déroulement du Championnat Interuniversitaire, un règlement à suivre a été élaboré à cet effet. Ainsi, selon ce règlement, est autorisé à participer au championnat toute université, publique ou privée, agréée au Burundi.

Chaque institution peut aligner ses joueurs dans au moins une des disciplines ci-haut mentionnées. Les joueurs doivent être des étudiants régulièrement inscrits ou en train de rédiger leurs travaux de mémoire. Au cours d'une année académique, un joueur n'est autorisé à jouer que pour une seule université à laquelle il est régulièrement inscrit. Les universités doivent fournir les listes des joueurs signées par l'autorité compétente et qui sont acheminées au Comité d'organisation deux semaines avant le début du championnat

Les matches se jouent les samedis et les dimanches à partir de 10 heures 30

minutes. Un retard de 30 minutes sans justification acceptée par le Superviseur du match est sanctionné par un forfait et l'équipe adverse sera déclarée gagnante.

Chaque équipe doit se présenter sur terrain avec un ballon de jeu, et des maillots de réserve. Les joueurs doivent respecter scrupuleusement les officiels de compétition sinon l'équipe fautive sera sanctionnée sévèrement par le Comité d'Organisation qui peut même la suspendre de la compétition en cas de besoin. Le joueur concerné, quant à lui, sera puni suivant le règlement académique en vigueur dans son institution d'origine. En cas de délits graves, le joueur fautif sera poursuivi devant les instances judiciaires.

En cas de litiges éventuels relatifs aux rencontres, l'homologation d'un match est faite par le Comité d'Organisation, après consultation du rapport du Commissaire de match et après analyse de la réclamation, si celle-ci est déposée dans les 48 heures suivant la fin du match.

## **L'INSP et le championnat interuniversitaire**

Depuis le début du



*L'équipe de Football de l'INSP avant un match*

championnat interuniversitaire en 2014, l'INSP a toujours présenté ses équipes dans les disciplines de Football et de Basketball seulement.

Les performances sont très moyennes. A la première édition du championnat, l'INSP n'a pas pu aboutir à grand-chose car toutes les équipes ont été éliminées en phase éliminatoire. A la deuxième édition, l'équipe de football est arrivée aux  $\frac{1}{4}$  des finales tandis qu'à la 3e édition celle de basketball a atteint ce niveau.

Quelles sont les causes qui empêchent les équipes de l'INSP de dépasser le cap des  $\frac{1}{4}$  des finales ? Les causes sont de deux ordres :

- D'un côté, il y a un

manque d'effectifs suffisants d'étudiants dans lesquels il faut puiser les joueurs. A l'INSP les effectifs d'étudiants tournent autour des 500 alors que dans les autres institutions universitaires les effectifs se comptent en termes de milliers.

- De l'autre côté, il y a un manque d'infrastructures sportives à l'INSP. Aucun terrain de jeu n'est disponible à l'INSP. Les solutions à ce problème pourraient contribuer à améliorer les performances.

### **Conclusion**

Le sport reste un élément de choix pour assurer le plein épanouissement des jeunes universitaires et véhiculer un message de paix au sein de

la jeunesse. L'INSP a intégré le championnat comme les autres universités du pays.

Il doit cependant fournir des efforts pour accroître les performances de ses équipes. Cela passera par la construction des terrains de jeux pour permettre aux joueurs d'effectuer des entraînements réguliers. Ceci pourrait être envisageable pour les disciplines de Basketball, Volleyball et Handball puisque la place pour leur construction est disponible. Le seul cas délicat reste celui du Football où faute de terrain adéquat la location annuelle reste la seule solution envisageable.

**Vital KARAGIYE**

**E**n ajout aux canaux traditionnels de communication, l'INSP pense introduire de nouveaux canaux d'information, notamment Whatsapp et Facebook. Ces nouveaux canaux viendraient renforcer les méthodes courantes de communication qui peuvent s'avérer moins efficaces. Pour ce faire, un numéro Whatsapp dédié à l'information et à la communication pour les étudiants serait créé. Pour facebook, une page officielle dédiée à la communication pour les étudiants et le grand public serait également créé. Pour profiter de ces nouveaux canaux d'information, les usagers devraient disposer d'un compte WhatsApp et/ou Facebook et d'un accès internet. Voyons en détails comment on pourrait procéder:

### **Pour Facebook**

Une page Facebook serait ouverte au nom de «INSP Burundi officiel». Sur cette page, on trouverait les informations relatives à l'INSP et ses étudiants, telles que disponibles sur le traditionnel tableau d'affichage ainsi que l'événementiel adressé tout aussi bien aux étudiants qu'au grand public.

### **Pour WhatsApp**

Un numéro WhatsApp dédié serait rendu accessible pour les étudiants et leurs requêtes. Tout étudiant désireux de recevoir en temps réel des informations relatives à la vie estudiantine et à l'INSP, devrait contacter ce numéro pour inscription à ce service. Ainsi depuis WhatsApp on pourrait avoir accès à des informations de l'INSP relatives à la vie estudiantine comme les horaires de cours et disponibilité d'enseignants ainsi que d'autres services spécialisés pour les étudiants.

### **Exemples de contextes d'applications et avantages**

Les applications de ces voies de communication sont variées. En voici une liste non exhaustive d'exemples: confirmation de dates et d'information, prise de rendez-vous au secrétariat, Contenu académique, questions diverses.

Les avantages sont aussi multiples : rapidité de l'information, information donnée et reçue de manière instantanée, Justesse de l'information, ajustement de l'information reposant sur l'attention collective

permettant de corriger, modifier ou confirmer l'information, le tout se faisant dans la rapidité.

Ces applications ont aussi l'avantage de promouvoir un climat de convivialité car, en accédant à l'information depuis son téléphone ou un ordinateur, les étudiants faisant usage de ces méthodes n'auront plus besoin de se rendre constamment au tableau d'affichage. Le gain de temps et d'effort est évident.

Les suggestions pour une utilisation optimale de ces voies de communication sont attendues.

### **Le Directeur Général de l'INSP**



***L'INSP dispose d'une salle spacieuse de plus de 400 places pouvant abriter des conférences scientifiques internationales.***



***Vue de la façade antérieure de la salle des conférences***





*De plus, l'INSP offre à ses visiteurs un parking spacieux, sécurisé avec entrée et sortie séparées.*



*Autre vue du parking pour visiteurs*



*L'INSP vous invite à visiter son jardin splendide*



*Ce jardin est plein d'arbres fruitiers*





# INSTITUT NATIONAL DE SANTE PUBLIQUE



## Equipe de rédaction:

Direction de Publication

Dr Pierre Claver KAZIHISE

Comité de Rédaction

Président

Dr Prosper NIYONGABO

- Membres:
- Dr Georges Nsengiyumva
  - Mr MBONEYE Anselme
  - Mr NTAKARUTIMANA Léonard
  - Mr NIMUBONA Rémy
  - Mme Godeberthe NDIHOKUBWAYO
  - Mr Arthémon HAKIZIMANA
  - Mr Livin BIGIRINDAVYI
  - Mr GAHUNGU Patrice
  - Mr Gervais NDIWIZINGA
  - Mr BIGIRIMANA Livin
  - Mr NDAYIRAGIJE Majoric- chadrack
  - Mr Vital KARAGIYE
  - Mr BIGIRIMANA Prosper
  - Mr NIYONGABO Désiré
  - Mr NTAHOMVUKIYE Gérard

Impression: HOPE DESIGN